Image not found or type unknown

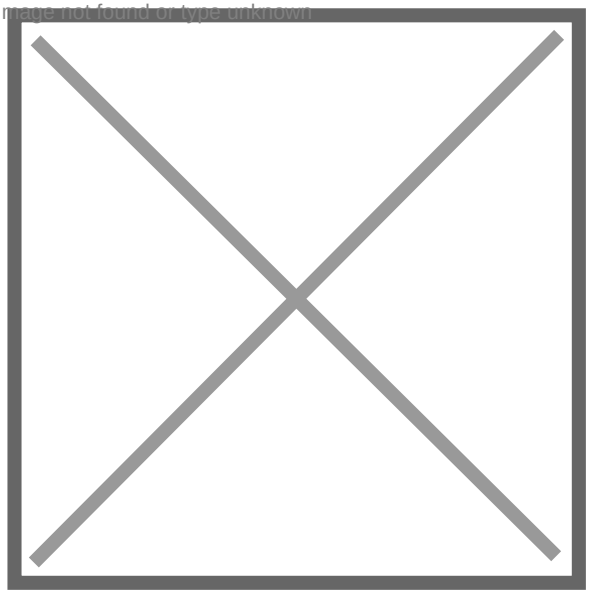

Prêt à la consommation non régularisé

Par **Papaye80**, le **10/05/2017** à **11:28**

Bonjour,
J'ai contracté un premier crédit de 3000 euros chez cofidis que j'ai remboursé en 3 ans. Je me suis apperçue que c'était une réserve d'argent et que je pouvais si je le souhaitais renouveler le crédit. Je l'ai renouvelé par cause d'un licenciement économique, bref je passe les détails. Cela fait maintenant 10 mois que je ne peux régler mes prélèvements puisque que je perçois 0euro. Je suis vraiment inquiète, je les ai mis au courant de ma situation. Ils voulaient que je reprenne l'échéancier et reporter les prélévements impayés à la fin du contrat. Comme je leur ai expliqué, si j'avais la possibilité e le faire je le ferai... sauf que là je n'ai pas de rentrée d'argent du tout. Que peut il se passer? Cela fait 14 mois que le renouvellement du crédit a été effectué.
Merci de l'attention que vous porterez à ma question.

Par **Visiteur**, le **10/05/2017** à **21:36**

Bonsoir,
Vous "passez les détails mais quelque chose manque à votre exposé, la prime de licenciement et les indemnités de chomage ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés